



Bruxelles, le 6 mai 2024

CM 2831/24
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
Bâtiment Europa, Bruxelles
21 mai 2024

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Délibérations législatives

Télécommunications

Règlement établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'Union
Adoption de l'acte législatif

①C

Énergie

Règlement modifiant les règlements (UE) 2019/942 et (UE) 2019/943 en ce qui concerne l'amélioration de l'organisation du marché de l'électricité de l'Union
Adoption de l'acte législatif

①C

Directive modifiant les directives (UE) 2018/2001 et (UE) 2019/944 en ce qui concerne l'amélioration de l'organisation du marché de l'électricité de l'Union
Adoption de l'acte législatif

①C

Règlement sur les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène (refonte)
Adoption de l'acte législatif

①C

Directive concernant des règles communes pour les marchés intérieurs
des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène (refonte) **①C**
Adoption de l'acte législatif

- ①** Première lecture
C Sur la base d'une proposition de la Commission
-